



140.12221 f. 6.18 pdf

L'assurance de protection juridique de la Bâloise

Vous avez droit à la sécurité.

Une sécurité qui rapporte.

Il ne faut généralement pas grand chose pour se retrouver devant un tribunal. La vie quotidienne offre suffisamment d'occasions de litiges. Ceux qui se sont déjà trouvés impliqués dans un conflit juridique savent à quel point un procès peut coûter cher.

Une petite dispute avec le propriétaire peut rapidement dégénérer en une bataille juridique coûteuse de plusieurs années. Sans assurance, ce genre de procès peut vite se transformer en un gouffre financier, lorsque l'on pense qu'une heure d'avocat coûte entre 200 CHF et 400 CHF. Avec l'assurance de protection juridique de la Bâloise, vous êtes en sécurité sur le plan juridique et financier. En collaboration avec notre partenaire expérimentée Assista TCS, nous vous conseillons et agissons à vos côtés pour défendre vos droits.

Notre service – vos avantages

- Prise en charge des sommes à hauteur de 500 000 CHF
- Prise en charge de tous les frais d'avocat et de procès
- Choix illimité et libre de votre avocat
- Valable pour toutes les personnes vivant au sein du ménage
- Coopération avec Assista TCS, le plus grand assureur suisse de protection juridique des particuliers
- Des primes avantageuses: une prime annuelle correspond à peu près à une heure d'avocat
- Une protection juridique privée, de circulation et de bâtiment combinable dans une formule

Nous vous aidons à protéger vos droits.

- La protection juridique privée
 - En cas de litige avec votre employeur, par ex. suite à la résiliation du rapport de travail ou à un certificat de travail insuffisant
 - En cas de désaccord avec une agence de voyage, lorsque par ex. la situation sur le lieu de vacances ne correspond pas aux indications données
 - En cas de conflit avec votre bailleur, par ex. en raison de charges extrêmement plus élevées que l'année précédente
- L'assurance de protection juridique en matière de circulation
 - En cas de problèmes avec votre garage, par ex. lorsque les frais de réparation sont beaucoup plus élevés que prévu.
 - En cas de litige avec votre assurance, lorsqu'après un accident de la circulation par ex. les demandes de dommages-intérêts pour la voiture endommagée doivent être fixées devant un tribunal.
 - En cas de différend avec un concessionnaire automobile lorsqu'il s'avère par ex. que la voiture d'occasion que vous venez d'acheter présente de graves défauts.
- La protection juridique des bâtiments
 - En cas de problèmes avec des locataires, lorsque par ex. les loyers ne sont pas payés.
 - En cas de conflit avec un artisan, lorsque le travail effectué n'est pas de qualité et qu'il refuse de réparer les défauts constatés.